Re#Start LA MAISON DES FEMMES
CHU Reims / Le Mars France Victimes 51

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 mars 2022

à l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**

Inauguration officielle de la Maison des Femmes

Monsieur Gérard RICAUX, Président du MARS FV 51

La Maison des Femmes

À l'issue du Grenelle contre les violences conjugales, le Gouvernement a établi « 30 mesures pour combattre le fléau des violences conjugales. »

La Mesure 11 a particulièrement retenu l'attention de l'association LE MARS France Victimes 51 qui avait déjà initié une réflexion sur la possibilité d'ouvrir, à partir du service d'aide aux victimes de l'association, une Maison des Femmes, structure unique, identifiée, sécurisante, multipartenariale, spécifiquement dédiée à la prise en charge des femmes et des enfants victimes.

Co-portée par le MARS France Victimes 51 et le CHU de Reims, la Maison des Femmes a un triple objectif :

- Proposer un guichet unique de prise en charge des femmes et des enfants victimes ;
- Proposer et assurer un parcours individualisé aux femmes et aux enfants victimes ;
- Réaliser ce parcours individualisé à la fois socio-judiciaire et médical, sur un même site, par un développement de l'échange pluridisciplinaire.

L'accueil des femmes et des enfants, victimes, patientes, bénéficiaires se fait ici à travers un guichet unique et permet de centraliser et coordonner les principaux volets de leur prise en charge : médical et psychique, juridique et social. Avec ou sans rendez-vous, les femmes peuvent trouver différentes réponses à leurs problèmes notamment en abordant leurs conditions de vie, leur santé sexuelle et l'accès à leurs droits.

Cette coordination des parcours de soins complexes et de sortie des violences apporte aux femmes une plus grande sécurité physique et émotionnelle, permettant une restauration de leur santé et de leur autonomie plus rapide et de façon plus durable.

En évitant aux victimes des démarches complexes répétées et des parcours chaotiques, nous réalisons des actions de prévention et de promotion de la santé à court, moyen et long terme et évitons leur « survictimisation ».

Contact Presse : Nazha CHTANY, 06 14 02 53 25. direction@lemars.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE Liberté Égalité Fraternité · PRÉFET DE LA MARNE Liberté Égalité Fraternité · NORD EST FONDATION D'ENTREPRISE · FONDATION CREDIT COOPERATIF · ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Marne · L'Assurance Maladie MARNE